

---

## POINCARÉ EUT-IL EN 1923 UNE POLITIQUE RHÉNANE ?

---

Pendant longtemps, on a affirmé que la ruine du règlement politique établi par les traités de 1919 était inévitable et que, pour comprendre les origines de la seconde guerre mondiale, il n'était pas nécessaire de remonter plus haut que 1933. Ce qui s'était passé dans les années 20 était considéré comme sans intérêt intrinsèque car le système de Versailles était si boiteux que les événements auraient eu bien du mal à suivre un cours différent.

Ce point de vue ne peut plus aujourd'hui être soutenu. Il apparaît que l'issue du conflit sur le règlement de Versailles n'était en aucune manière inévitable ; en tout cas, c'est elle qui détermina la structure politique de l'Europe jusqu'en 1939. Or le conflit eut lieu au début des années 20, essentiellement sur la question des réparations ; il atteignit son maximum d'amplitude en 1923 avec la crise de la Ruhr, qui fut la grande épreuve de force entre France et Allemagne.

Malgré son importance évidente, nous savons peu de choses sur cette affaire de la Ruhr et en particulier sur la politique française en 1923. Pourquoi, par exemple, les forces françaises entrèrent-elles dans la Ruhr, et qu'espérait donc le gouvernement français (si vraiment il espérait quelque chose) en ordonnant cette opération militaire ? Quel rôle a joué le désir de créer une entité politique rhénane séparée ? L'occupation française de la Ruhr a été jugée en fin de compte comme un échec, mais

pourquoi, en fait, a-t-elle échoué ? Je ne crois pas que l'historiographie existante apporte aucune réponse convaincante à la plupart de ces questions. L'interprétation que donnent les manuels de la politique française en 1923 découle d'un jugement préconçu plutôt que de l'étude méticuleuse des sources. En fait, l'analyse des sources d'archives peut livrer des réponses solidement argumentées, et je voudrais exposer ici certaines des conclusions auxquelles cette recherche m'a mené.

## I

Il faut d'abord expliquer pourquoi le gouvernement décida d'occuper la Ruhr. Cette décision constitua le point culminant de la querelle des réparations. Le refus de l'Allemagne de payer fut attribué, non seulement par les Français mais par beaucoup des principaux hommes d'Etat britanniques, à sa « mauvaise foi », c'est-à-dire à sa volonté de ne pas ajuster sa politique économique et financière aux nécessités du paiement des réparations. Aussi la question clef pour la France, en 1922, était : que faut-il faire à ce sujet ? On pouvait difficilement éviter de conclure qu'il fallait faire quelque chose, car si les Allemands pouvaient défier le traité de Versailles sur un point aussi central et symbolique que les réparations, quelle raison y avait-il de penser qu'ils respecteraient les autres termes de ce règlement international. Et si le traité, considéré comme un tout, était en fait mis au rencart, si l'Allemagne était capable de réarmer, alors ses ressources économiques étaient telles que sa puissance allait inévitablement dominer l'Europe.

C'est ainsi que, pendant toute l'année 1922, Poincaré, alors président du Conseil, rechercha divers moyens de résoudre le problème et, si nécessaire, d'obliger l'Allemagne à faire un réel effort. Il envisagea de « mobiliser » la dette en vendant les titres garantis par les réparations. Il prôna avec vigueur la création d'un mécanisme pour le transfert direct de ressources économiques réelles sur une vaste échelle, toutes sortes de réparations

et de grands travaux publics devant être entrepris par les Allemands en France. Bien mieux, il essaya de mettre sur pied un système pour contrôler de l'extérieur les finances de l'Etat allemand. Dans tous ces domaines, il ne faisait que continuer, pour l'essentiel, la politique de ses prédécesseurs. Mais il arriva en 1922 ce qu'il était arrivé par le passé : les efforts de la France furent bloqués à la fois par la résistance de l'Allemagne et l'obstruction de l'Angleterre. C'est ainsi que les Anglais paralysèrent une des innovations majeures de la politique des réparations de Poincaré, la demande, faite à la mi-22, de « gages productifs », c'est-à-dire de certains avoirs allemands, tels les revenus des douanes et des forêts domaniales, qui seraient remis aux Alliés contre la concession d'un nouveau moratorium pour les paiements au comptant.

Le résultat, ce fut qu'à la fin de l'année, Poincaré fut forcé de se poser une question qu'à l'instar de beaucoup d'hommes politiques français, il aurait préféré éluder, celle d'une action militaire. Tous les essais de règlement pacifique ayant échoué, il n'y avait plus de choix qu'entre l'acceptation résignée du mauvais vouloir allemand et une action quelconque pour trancher le nœud gordien, même si cela signifiait s'aliéner l'Angleterre, résolument opposée à l'usage de la force. A la fin de novembre 1922, Poincaré décida de passer le Rubicon et d'envoyer des troupes dans la Ruhr. Mais il n'avait pas pris encore fermement sa décision et, en décembre et même en janvier 1923, c'est-à-dire jusqu'à la veille de l'occupation, il continua à hésiter. Il voulait même abandonner l'idée d'utiliser les troupes si les Anglais acceptaient son plan de réparations qui aurait accordé à l'Allemagne un moratorium en échange de certains contrôles et « gages », surtout un contrôle de la distribution du charbon de la Ruhr. Ce qui représentait un abandon significatif des prétentions antérieures françaises. L'exigence d'un tel contrôle sur le charbon allemand ne peut guère être qualifiée de draconienne : il avait en effet déjà été imposé après la Conférence de Spa, à la mi-1920, et il avait fonctionné avec succès.

Parvenue à ce stade, la politique de Poincaré s'éclaire si on la compare aux plans antérieurs français d'occupation de la

Ruhr. Dans la seconde moitié de 1922, les hautes autorités officielles françaises avaient mis au point un projet d'exploitation économique intensive des territoires occupés, c'est-à-dire de la Ruhr, plus la Rhénanie déjà occupée. Dans ce projet, l'économie locale devait être traitée comme une unité distincte, avoir ses propres impôts, son propre budget et même sa monnaie propre. Ce plan se basait sur des raisons économiques, tout en reconnaissant que « la conséquence inévitable » d'une telle politique serait de séparer politiquement et administrativement les régions occupées du reste de l'Allemagne (1).

Mais, à la dernière minute, Poincaré délibérément écarta la solution proposée par ses conseillers et qui était en fait le seul plan sérieux du gouvernement français pour une occupation de la Ruhr. Le 24 décembre 22, il déclara que, si des troupes devaient être envoyées dans la Ruhr et même si les Anglais refusaient de le suivre, l'opération ne devait point paraître « inspirée par des ambitions territoriales ». Une exploitation totale de l'entreprise devenait ainsi impossible, mais la France devait faire quelque chose. Il était donc nécessaire, selon Poincaré, de déclarer que les livraisons de charbon étaient incomplètes, car alors l'opération aurait un but clairement déterminé : « nous procurer le charbon dont nous avons besoin ». En fait, comme les spécialistes les plus proches de ces questions l'avaient reconnu eux-mêmes, la France n'avait pas besoin de plus de charbon que celui qu'elle s'était déjà procuré. Certes l'Allemagne était en retard dans ses livraisons, mais seulement légèrement, surtout si l'on considérait son retard général dans les réparations en argent comptant : en 1922, elle avait procuré environ 80 % du charbon qu'elle devait à la France selon le plan de la Commission des Réparations (2).

(1) Note de Jean Tannery du 23 décembre 1922 : Archives des Affaires étrangères à Paris (A.A.E.), *Relations commerciales*, vol. 141. Pour plus de détails, voir mon livre *Reparation in World Politics* (New York, 1980), pp. 265-275.

(2) « Opération de la Ruhr », 24 décembre 1922 dans A.A.E., *Papiers Millerand*, vol. 24. Pour la question du charbon voir *Commission des Réparations*, annexe 1718 a. Des copies des minutes et annexes imprimées de la Commission des Réparations se trouvent dans divers dépôts, dont les Archives Nationales françaises et américaines, le Public Record Office anglais

Donc, la demande de charbon fut essentiellement un prétexte, saisi par Poincaré pour éviter une politique qui aurait été jusqu'à la racine du mal. Une des principales choses à noter à propos de la politique de Poincaré en 22 et au début de 1923 est que, loin d'avoir préparé obstinément l'occupation militaire de la Ruhr et la séparation politique de la Rhénanie, Poincaré refusa de suivre une politique aussi ambitieuse. En fait, même après que les troupes eussent commencé leur mouvement, le 11 janvier, la politique française resta relativement modérée ; le plan de l'exploitation économique sur une grande échelle des régions occupées ne fut jamais mis en vigueur, alors qu'en plaçant l'économie et l'administration locales sous le contrôle français, il aurait pu servir à briser la résistance allemande. Le charbon resta le fond de l'affaire et, dès le début de février, il ne fut plus question des mesures extrêmes de coercition, par exemple de la menace de noyer les mines (3).

## II

Cela signifie-t-il que l'espoir de créer un Etat rhénan ne joua aucun véritable rôle dans la formation de la politique française durant la crise ? Non pas nécessairement. En fait, la politique d'une occupation modérée du début de 1923 peut être attribuée en partie au vague espoir qu'une France relativement bien-

et de nombreuses bibliothèques universitaires. Sur le point de vue exprimé que la France n'avait pas besoin de plus de charbon, voir les remarques d'Emile Coste dans les notes de la réunion du 9 août 1922 de la Commission interministérielle créée pour envisager l'éventualité d'une occupation de la Ruhr (A.A.E., *Relations commerciales*, vol. 69).

(3) Maginot, ministre de la guerre à Degoutte (31 janvier 1923) et Degoutte à Maginot (2 février 1923) dans général Degoutte, *L'occupation de la Ruhr* (Dusseldorf, 1924), p. 185 et pièce annexe 285. Une centaine d'exemplaires seulement de ce rapport secret de 633 pages ont été imprimés ; plus de 3.000 pages de documents annexes constituent une source inestimable. On en trouve un exemplaire à la bibliothèque des Archives de la Guerre à Vincennes. Nous le citerons par la suite sous l'expression abrégée : *Rapport Degoutte*.

veillante pourrait peu à peu détacher les Rhénans du Reich allemand. Mais ce n'est certainement pas la seule explication possible. La nature de l'occupation pendant cette période pouvait être attribuée aussi à l'absence d'une stratégie clairement définie, à l'idée que Poincaré n'avait pas une claire conception de ce qu'il voulait faire ; il pensait seulement à gagner la partie, en obtenant le charbon pour lequel, disait-il, il était entré dans la Ruhr. L'analyse de la politique française à la fin de 1922 et pendant la phase initiale de l'occupation ne prouve donc pas que les Français agissent avec l'intention principale de rejeter la Rhénanie hors du reste de l'Allemagne. En fait, certains traits saillants de la politique de Poincaré (l'espoir qu'il pourrait s'abstenir de l'usage de la force, la volonté de centrer toute l'affaire sur la revendication du charbon ainsi que le refus d'une exploitation économique sérieuse) tout cela semble suggérer que mettre sur pied un Etat rhénan, quel qu'il fût, ne fut pas, à ce stade de l'affaire, le but dominant ni l'ambition logique de la politique française.

En fait, dans la littérature historique consacrée à cette question, on a souvent proclamé, ou du moins conjecturé, que le refus de Poincaré de s'engager dans une négociation bilatérale avec les Allemands, quand le nouveau gouvernement Stresemann l'en pressa en août et septembre 1923, était dû à sa conviction que, si la crise continuait, un Etat rhénan finirait par prendre forme (4). Mais d'autres chercheurs, soulignant la prudence de Poincaré, son souci des réactions britanniques, son respect de l'ordre juridique établi, se refusent à expliquer par un tel motif la politique du président du Conseil à ce moment critique (5).

Peut-on donner une réponse convaincante à cette question des mobiles de Poincaré sans recourir à une analyse historique

(4) Jacques Bariety, *Les relations franco-allemandes après la première guerre mondiale* (Paris, Pedone, 1977), p. 232.

(5) Etienne Weill-Raynal, *Les réparations allemandes et la France* (Paris, 1947, 3 vol.), t. II, p. 490 ; Charles Maier, *Recasting bourgeois Europe* (Princeton, 1975), p. 395 ; Walter Mac Dougall, *France's Rhineland Diplomacy, 1914-1924* (Princeton, 1978), pp. 297-298 et, du même, l'article « Political economy versus national sovereignty » in *Journal of Modern History*, t. LI, 1 (March 1979), p. 19.

serrée des événements qui se déroulèrent alors dans les régions occupées ? Je ne le pense pas.

Je ne fais pas ici allusion aux relations entretenues par les Français avec les séparatistes rhénans, et en particulier au soutien qu'ils apportèrent au putsch du 21 octobre. Grâce à Bariety et à Mac Dougall, parmi d'autres, cet aspect de la politique française est fort bien connu : les Français n'avaient rien fait pour précipiter le mouvement séparatiste ni pour le préparer et, bien qu'ils l'aient soutenu, ce soutien ne fut pas donné de bon cœur. Dans mon optique, j'attache beaucoup plus de signification à l'affaire pratiquement inconnue de Otto Wolff, aux contacts des Français avec cet important industriel de la Ruhr et ses associés Carp et Becker. Car c'est seulement dans le contexte de cette affaire que l'on peut comprendre le changement majeur qui se produisit alors dans la politique française.

Il eut lieu à la fin d'août sur deux questions clés : avec qui, en Allemagne, la France négocierait-elle ? et comment mettrait-on fin à la résistance ? Depuis le début de l'occupation, Poincaré n'avait voulu entendre parler que de conversations officielles et avait refusé de s'engager dans des entretiens privés avec les divers industriels allemands. Le 20 août encore, les documents l'établissent sans conteste, il voulait procéder avec les représentants officiels du gouvernement allemand à une désescalade locale (6).

Mais quelques jours plus tard, Poincaré allait opérer un revirement radical. Dès le début d'août, Otto Wolff et ses associés avaient fait certaines ouvertures aux autorités françaises pour mettre fin localement à la résistance et pour la reprise du travail dans leurs entreprises. Ils étaient aussi favorables à la création d'un nouvel Etat rhéno-westphalien mais qui serait intégré dans l'ensemble du Reich. A peu près au même moment, le chef séparatiste de Dusseldorf, von Metzen, rencontrait le général Denvignes, de l'armée française d'occupation, et lui

(6) *Rapport Degoutte*, pp. 409-414, citant un télégramme du 20 août 1923 de Poincaré à Degoutte établissant la ligne de conduite à suivre en réponse à une ouverture allemande adressée aux autorités belges d'occupation à Gladbeck.

offrait de l'aider à briser la résistance, en incitant les mineurs de Neumühl (mine possédée par le groupe Wolff) à revenir au travail. Deux jours plus tard, Carp parlait au même général Denvignes de ses propres efforts pour faire redémarrer la mine de Neumühl. Le général tira de ces deux visites la conclusion que leur coïncidence n'était pas accidentelle et que Carp et von Metzen agissaient de connivence. Ce qui était confirmé par le fait que von Metzen s'était procuré, pour son action à Neumühl, le soutien financier d'un banquier connu des Français pour être étroitement lié au groupe d'Otto Wolff (7).

Le 18 août, le commandant en chef français dans la Ruhr, le général Degoutte, envoya un long rapport sur cette affaire à Poincaré. Wolff et ses associés, disait-il, entraient en relation avec les Français par deux canaux différents. Le premier était « direct et plus ou moins officiel » : c'étaient leurs ouvertures à Denvignes. Le second était indirect : ils se servaient de von Metzen. Ce qui aurait signifié que les industriels désiraient prendre l'initiative en abandonnant la résistance passive et en entrant en relation avec Degoutte, que Berlin fût associé ou non à l'affaire (8).

La réaction de Poincaré à ces faits est de la plus grande importance pour la compréhension de sa politique. Le 24 août, Carp et Wolff, de retour récent de Berlin, demandèrent à voir Degoutte, qui télégraphia aussitôt à Paris pour avoir des instructions. Le lendemain, arriva un télégramme de Poincaré : du moment que ces entretiens avec les industriels étaient autorisés par le Chancelier allemand, Degoutte devait les mener lui-même (9). Mais, ce jour-même, dans une lettre à Degoutte, Poincaré changeait radicalement de position : les conversations avec des industriels ne pouvaient naturellement pas avoir de caractère officiel : Carp et Wolff ne pouvaient représenter le gouvernement allemand dont les propositions ne pouvaient être

(7) Denvignes à Degoutte, 13 août 1923 (*Rapport Degoutte*, pièce annexe (p.a.) 768). Toute l'affaire Wolff peut être suivie dans ce *Rapport* avec la plus grande précision.

(8) Degoutte à Poincaré, 18 août 1923 (cité dans *Rapport Degoutte*, pp. 420-423).

(9) Poincaré à Degoutte, 25 août 1923 (*Rapport Degoutte*, p. 423).

faites que par des canaux officiels, c'est-à-dire par l'ambassade française à Berlin ou l'ambassade allemande à Paris. Dans la mesure où elles ne concernaient que des questions techniques, les négociations avec les industriels devaient être conduites par les ingénieurs français, belges et italiens de la M.I.C.U.M. (Mission interalliée de Contrôle des Usines et des Mines). Mais, ajoutait Poincaré, lorsqu'il apparaîtrait à Degoutte que ces entretiens prendraient un autre tour, il devrait convoquer chez lui les industriels et conduire lui-même les conversations en accord avec Tirard, Haut-Commissaire dans les régions occupées, et les représentants du gouvernement belge (10).

Ce document doit être soumis à une minutieuse exégèse. Il faut se rappeler que Poincaré avait fermé toutes les voies de négociation officielle en refusant de s'y engager lui-même. Il disait qu'aucune négociation n'était possible avec des représentants du gouvernement allemand et qu'il ne parlerait qu'avec les industriels à titre privé. C'était donc un renversement complet de la position française que de déclarer qu'il n'y aurait pas d'entretiens privés avec les industriels et que la France n'écouterait que des propositions officielles. De même disparaissaient le souci marqué par les Français de faciliter la fin de la résistance, leur désir de permettre au gouvernement allemand de sauver la face et de collaborer à un accord informel ; car Stresemann, c'était clair, était prêt à accepter les idées de Wolff, Carp et Becker sur la liquidation graduelle et locale de la résistance et il encourageait discrètement leurs conversations avec les autorités françaises (11). Mais Poincaré ne voulait plus explorer les possibilités d'un accord avec l'Allemagne ouvertes par cette nouvelle attitude du gouvernement Stresemann. Désormais, la fin de la résistance dans les régions occupées n'était plus son premier but. Il était évident qu'il avait autre chose en tête.

Qu'était-ce donc ? On peut l'inférer du passage de sa lettre du 25 août à Degoutte lorsqu'il parlait du tour nouveau que

(10) Poincaré à Degoutte, 25 août 1923 (*Rapport Degoutte*, p. 424 et p.a. 811).

(11) Margerie, ambassadeur français à Berlin, à Poincaré, 1<sup>er</sup> et 5 septembre 1923 (A.A.E., *Ruhr*, vol. 28).

prendraient les entretiens des industriels. Qu'entendait-il par là ? Si les entretiens sortaient du cadre de discussions techniques sur la reprise du travail, ce ne pouvait être que pour empiéter sur la politique. Poincaré demandait donc au général Degoutte de conduire des négociations politiques avec des personnalités non officielles ; et ces entretiens, illégaux dans la forme, devaient, selon toute vraisemblance, l'être aussi dans le fond et concerner l'élaboration d'un régime spécial (autonomie ou autre) pour les régions occupées.

Ainsi, il faut répondre par l'affirmative à la question de savoir si Poincaré, parvenu à ce point, s'est efforcé de changer radicalement le statut politique des régions occupées. On ne peut pas expliquer autrement, me semble-t-il, le retournement de sa politique après le 25 août. Et, à vrai dire, bien d'autres signes (en particulier la position française sur l'établissement d'une monnaie rhénane) montrent qu'en septembre la formation d'un Etat rhénan était devenue la fin obligatoire de la politique française.

De fait, dans les derniers mois de 1923, les événements semblèrent évoluer dans ce sens. Otto Wolff et son groupe progressaient rapidement vers l'idée d'une séparation complète du Reich. Ils voulaient une commission mixte (composée des industriels et des autorités d'occupation), théoriquement pour superviser la reprise de la vie économique et, en réalité, si l'on en croit un haut fonctionnaire français, Jacques Seydoux, pour gouverner la zone (12). Le 25 novembre, Wolff lança un appel en faveur d'un Parlement rhéno-westphalien (13).

Un groupe plus représentatif d'hommes politiques rhénans (dit le Comité des Quinze) fut plus ou moins autorisé par le gouvernement Stresemann à traiter avec les autorités d'occupation. Ce groupe négocia avec Tirard en novembre : le 23, il

(12) « Note Seydoux » du 29 septembre 1923 (A.A.E., *Relations commerciales*, vol. 353) ; Note de Seydoux du 9 octobre 1923 (A.A.E., *Papiers Millerand*, vol. 31) ; Hoschiller, « Note pour la présidence du Conseil », 29 octobre 1923 (A.A.E., *Relations commerciales*, vol. 352).

(13) Hoschiller, « Note pour la présidence du Conseil », 25 novembre 1923 (A.A.E., *Papiers Millerand*, vol. 32).

proposait le « Plan Moldenhauer », c'est-à-dire le projet d'un gouvernement séparé, *de facto* et en principe provisoire, pour les régions occupées. Des négociations pour une monnaie rhénane accrochée à l'or complétèrent ces discussions politiques. La plus importante personnalité rhénane, présente à ces entretiens était un ami d'Adenauer, Hagen (14).

En dépit de ces développements favorables, la politique de Poincaré devait échouer complètement. Les Français ne prirent aucune initiative susceptible d'amener la création d'une entité politique séparée en Rhénanie. Ils rejetèrent même le plan Moldenhauer. Il semble que Poincaré ait eu l'opinion assez peu réaliste qu'à condition de maintenir la pression française, les changements désirables arriveraient automatiquement. En conséquence, peu d'attention fut donnée à ce qui précisément devait être fait pour tenir en mains la situation ; les événements, supposait-on apparemment, devaient s'en charger eux-mêmes.

Ce qui se produisit ne permit pas à Poincaré, en fin de compte, de poursuivre jusqu'au bout sa politique ; il n'y était d'ailleurs pas préparé. A la fin de novembre, plutôt que de plonger la zone dans un total chaos économique, on le persuada d'accepter à contre-cœur les accords de la M.I.C.U.M. avec l'industrie lourde allemande. En d'autres termes, il admit en fin de compte que fut restaurée une vie économique en Rhénanie avant qu'ait pu être établi un règlement politique quel qu'il fût. Bien qu'on les ait considérés à l'époque en France comme un succès, les accords de la M.I.C.U.M. marquèrent donc en réalité l'écroulement de la politique de Poincaré. Et, en effet, un mois avant leur signature, Poincaré, sans raison apparente, renversait ce qui avait été jusqu'alors la position française en acceptant l'idée d'un Comité international d'experts chargé de régler la question des réparations.

Cette décision et la date à laquelle elle fut prise illustrent bien l'incohérence de la politique française. Le but avoué du Comité des experts était le sauvetage économique et financier

(14) Karl Dietrich Erdmann, *Adenauer in der Rheinlandpolitik nach der Ersten Weltkrieg* (Stuttgart, 1966), pp. 79-106, 121-135, 145 et 314.

de l'Allemagne, et pourtant Poincaré poursuivait encore dans les régions occupées une politique qui tendait à aggraver la crise allemande. Il semble que, même à cette époque, il ne pouvait se décider entièrement sur ce qu'il voulait faire en Allemagne. Plutôt que de poursuivre vigoureusement une politique logique, il préférait se laisser porter par les événements, et procéder de façon impulsive plutôt que de se tenir à un plan conçu à l'avance, quel qu'il fût. Le résultat fut que la France ruina sa dernière chance de régler une situation qu'elle pouvait contrôler dans une large mesure : quand les accords de la M.I.C.U.M. permirent la résurrection de l'industrie allemande, elle perdit la base de son action sur les négociations et négligea de se procurer un autre moyen de pression équivalent. Elle eut plus ou moins à accepter les termes que d'autres voulaient établir, termes qui en fin de compte allaient condamner le traité de Versailles et ouvrir la voie du retour de l'Allemagne comme puissance dominante sur le continent européen.

\*\*

Il est donc clair, à mon avis, que rien de ce qui arriva en 1923 n'était fatal. L'histoire aurait eu une fin bien différente si la politique française s'était basée sur une conception plus ferme. Poincaré échoua non point parce que le succès était impossible, mais parce qu'il n'eut pas une idée claire de ses intentions ni de ce qu'il devait faire pour qu'elles aboutissent. Etant donnée l'importance de cette grande épreuve de force dans l'histoire de la politique internationale pendant l'entre-deux-guerres, si la France avait réussi dans la Ruhr, les événements auraient bien pu prendre, après 1923, un cours complètement différent.

Mais, à la fin de l'année, on pouvait prédire la ruine du système de Versailles. Toutes les cartes avaient été distribuées : celles qui restaient devaient être jouées toutes et à fond. Jacques Seydoux, haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et peut être le plus intuitif de ceux qui faisaient la politique française, comprenait déjà que, cette fois, l'Europe de Versailles était du passé. La

France, disait-il, le 27 décembre, entraînait inévitablement sur le chemin de la « reconstruction financière » de l'Europe et ne pouvait plus désormais traiter « de vainqueur à vaincu » avec l'Allemagne. Il n'y avait plus de retour pour elle (15). Mais il ne se doutait pas jusqu'où la mènerait ce chemin et combien il serait vite parcouru.

Marc TRACHTENBERG.

(traduit de l'anglais par G. DETHAN.)

(15) Vignon, « Emprunt en Amérique. Premières réflexions de M. Seydoux », 27 décembre 1923 (A.A.E., *Papiers Millerand*, vol. 33).